

ARRÊTÉ N° 26 221 900 062
FIXANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS XIII
DENOMMÉE UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

-ooOoo-

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

- Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L.712-3 ;
- Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 ;
- Vu les statuts de l'Université Sorbonne Paris Nord modifiés le 24 juin 2024 ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche et son décret d'application n° 2013-756 du 19 août 2013 ;
- Vu le procès-verbal des opérations de vote et de dépouillement du scrutin relatif à l'élection des membres des personnels de l'université Sorbonne Paris Nord appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration en date du 7 novembre 2024 ;
- Vu le procès-verbal des opérations de vote et de dépouillement du scrutin relatif à l'élection des membres des usagers de l'université Sorbonne Paris Nord appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration en date des 15 et 16 octobre 2024 ;
- Vu les procès-verbaux des opérations de vote et de dépouillement du scrutin relatif à l'élection des personnalités extérieures de l'Université Sorbonne Paris Nord appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration en date des 22 novembre et 19 décembre 2024 ;
- Vu la démission de Monsieur Christophe FOUQUERÉ en sa qualité de membre élu du conseil d'administration de l'Université Sorbonne Paris Nord en date du 11 septembre 2025 ;
- Considérant, les mobilités externes, les démissions, départs à la retraite ou plus largement les circonstances par lesquelles certains membres du conseil d'administration ont perdu la qualité pour laquelle ils ont été élus ;

A R R Ê T E

ARTICLE 1 :

La composition du Conseil d'Administration est fixée comme suit :

- Présidente : CHARNAUX Nathalie
- Vice-Présidente : REY Nathalie

Collège A/ Professeurs et personnels assimilés :

- CHARNAUX Nathalie
- LOMBARDI Guillaume
- LINDENMEYER Cristina
- ROUPIN Frédéric
- BLANC Nathalie
- PALLEAU Françoise
- RIGOT Sandra
- BAUBET Thierry

Collège B/ Autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs assimilés :

- KANAWATI Rushed
- REY Nathalie
- CHAUVIN-HAMEAU Paul
- AZIZI Asma
- BLANCHARD Christophe
- GERARD Pierre

- REIPLINGER Charles
- GEERS Alexie

Collège BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Services et de Santé) :

- KHEMACHE Nadia
- MICHELIN Maxime
- LEROUX Noëlle
- EL MOUMEN Hassan
- BAZIR Fabrice
- KEITA Audrey

Collège des Usagers :

- KAYMAK Goran, titulaire ; SAIDANI Slimane, suppléant ;
- MOLLARD-AMIEL Ilea, titulaire ; BENSIKHALED Maroua, suppléante ;
- EL BOUJARFAOUI Elyas, titulaire ; THIOUB Dethié, suppléant ;
- MEHENNI Lisa, titulaire ; ELIE Louka, suppléant ;
- BEN ABBES Mériam, titulaire ; BITTON Liora, suppléante ;
- GIEL Mathis, titulaire ; DEMIRTOK Eren, suppléant

Personnalités extérieures :

- HAMD AOUI Nour-Eddine (personne assumant des fonctions de direction générale d'une entreprise)
- PEPINOT Anne (représentante des organisations représentatives de salariés)
- MOHAMMAD Farooq (représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés)
- M'HAMDI Radouane (représentant d'un établissement d'enseignement secondaire)
- PRADOT Pascal (représentant désigné à titre personnel)
- Vincent BENAVENT (représentante du CNRS)
- Représentante de Plaine Commune (en attente de désignation)
- ADLANI Farida (représentante de la Région Ile-De-France)

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des Services de l'Université Sorbonne Paris Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villetaneuse, le 02 octobre 2026

La présidente de l'Université Sorbonne Paris Nord,



Nathalie CHARNAUX